



DECLARATION

ENVIRONNEMENTALE et SANITAIRE

CONFORME A LA NORME NF P 01-010

Nom du système :

SYSTEME DECORATIF MURAL

**- PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE
PAPIER PEINT -**

Date de la déclaration JUIN 2010

PLAN

INTRODUCTION	3
GUIDE DE LECTURE	4
1 CARACTERISATION DU PRODUIT SELON NF P 01-010 § 4.3	5
1.1 Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF).....	5
1.2 Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF).....	5
1.3 Caractéristiques techniques utiles non contenues dans la définition de l'unité fonctionnelle	8
2 DONNEES D'INVENTAIRE ET AUTRES DONNEES SELON NF P 01-010 § 5 ET COMMENTAIRES RELATIFS AUX EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU PRODUIT SELON NF P 01-010 § 4.7.2	9
2.1 Consommations des ressources naturelles (NF P 01-010 § 5.1)	9
2.2 Emissions dans l'air, l'eau et le sol (NF P 01-010 § 5.2).....	15
2.3 Production de déchets (NF P 01-010 § 5.3).....	19
3 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTATIFS DES PRODUITS DE CONSTRUCTION SELON NF P 01-010 § 6	21
4 CONTRIBUTION DU PRODUIT A L'EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS SELON NF P 01-010 § 7	22
4.1 Informations utiles à l'évaluation des risques sanitaires (NF P 01-010 § 7.2)	22
4.1.1.1 Emissions de C.O.V. :	22
4.1.1.2 Aptitude du produit à favoriser la croissance fongique & bactérienne :.....	22
4.1.1.3 Autres informations contribuant à la qualité sanitaire des espaces intérieurs :	23
4.2 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments (NF P 01-010 § 7.3)	23
5 AUTRES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT NOTAMMENT PAR RAPPORT A DES PREOCCUPATIONS D'ECOGESTION DU BATIMENT, D'ECONOMIE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE GLOBALE	24
5.1 Ecogestion du bâtiment.....	24
5.2 Préoccupation économique	24
5.3 Politique environnementale globale.....	25
6 ANNEXE : CARACTERISATION DES DONNEES POUR LE CALCUL DE L'INVENTAIRE DE CYCLE DE VIE (ICV).....	26
6.1 Définition du système d'ACV (Analyse de Cycle de Vie).....	26
6.2 Sources de données	28
6.3 Traçabilité	29

INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale et sanitaire du **SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT** - est la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire élaborée par l'AIMCC (FDE&S version 2005).

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF P 01-010 et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence (NF P 01-010 § 4.2).

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi, il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de BOSTIK S.A.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « titre complet, date d'édition, adresse de l'émetteur » qui pourra remettre un exemplaire authentique.

Producteur des données (NF P 01-010 § 4).

Déclaration établie en conformité avec la norme NF P01-010 à partir des informations fournies par BOSTIK et UGEPA.

La présentation de cette déclaration selon le modèle de Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire validé par l'AIMCC (FDE&S Version 2005) est assurée par BOSTIK.

Contact :

P. BOSSERAY société BOSTIK.



GUIDE DE LECTURE

Précision sur le format d’affichage des données

Certaines valeurs sont affichées au format scientifique conformément à l’exemple suivant :
1,55E+03 signifie $1,55.10^3$ soit 1550 et 2,38E-05 signifie $2,38.10^{-5}$ soit 0,0000238.

Règles d’affichage

Les règles d’affichage suivantes s’appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l’inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Toutes les valeurs non nulles seront exprimées avec 3 chiffres significatifs.
- Pour chaque flux de l’inventaire, les valeurs permettant de justifier 99,9 % de la valeur de la colonne « total » sont affichées, les autres, non nulles, sont masquées.
- Si la valeur de la colonne « Total cycle de vie / Pour toute la DVT » est inférieure à 10^{-5} , alors toute la ligne est grisée.

L’objectif est de mettre en évidence les chiffres significatifs.

Abréviations utilisées

DVT : Durée de Vie Typique.
UF : Unité Fonctionnelle.

1 Caractérisation du produit selon NF P 01-010 § 4.3

1.1 Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF)

Il s'agit de couvrir 1 m² de support, préparé dans les règles de l'art, avec le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -, pendant une annuité.

Le flux de référence de l'analyse du cycle de vie (ACV) du produit est 1 m² de produit / 10 ans et correspond à 0.1 m² de surface (1 m² / 10).

L'unité fonctionnelle comprend :

- le flux de référence des produits étudiés,
- les emballages des produits et aussi des matières premières nécessaires à la fabrication du produit,
- les taux de perte lors de la fabrication et lors de la mise en œuvre,
- les matériaux et/ou énergie de mise en œuvre.

Performances assurées par le système :

- ✓ Suit les recommandations du Document Technique Unifié N°59-4 et conforme à la norme NF P 74-204.
- ✓ Conforme à la norme NF EN 233.

1.2 Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF)

Produits :

Les produits étudiés sont listés ci-dessous :

Papier Peint DUPLEX fabriqué par UGEPA sur le site de MOREUIL (Somme - 80).
COLLE PAPIER PEINT fabriquée par BOSTIK sur le site d'AVELIN (NORD - 59).



Les désignations commerciales des produits étudiés sont listées ci-dessous :

DESIGNATIONS TECHNIQUES	DESIGNATIONS COMMERCIALES				SITE DE FABRICATION
	SADER	QUELYD	LUTECE	GÉPÉ IFRANCE BATIMENT	
Colle papiers peints	MUROPAK X3	Papiers Peints STANDARDS	EXPRESS		Avelin (Nord - 59)
Papiers peints duplex			Papier peint	Papier peint	Moreuil (Somme - 80)

Pour plus de lisibilité, dans le reste de ce document, on n'utilisera que les désignations techniques.

Matériaux d'emballage et de conditionnement :

Les quantités de produit, d'emballage de distribution et de produits complémentaires contenus dans l'UF sur la base d'une Durée de Vie Typique (DVT) de 10 ans sont données dans le tableau ci-dessous :

Flux de référence pour 1m ²	
Par annuité	Pour toute la DVT
Produits : - Papier peint DUPLEX : 19.832 g - COLLE PAPIER PEINT : 0.644 g - Eau : 18.025 g Emballages de distribution (nature et quantité) : - palettes en bois : 1.585 g - polyéthylène basse densité : 0.02 g - Papier / carton : 0.76 g - Film PVC : 0.089 g Poids total du flux de référence : 40.955 g	Produits : - Papier peint DUPLEX : 198.323 g - COLLE PAPIER PEINT : 6.438 g - Eau : 180.25 g Emballages de distribution (nature et quantité) : - palettes en bois : 15.849 g - polyéthylène basse densité : 0.203 g - Papier / carton : 7.602 g - Film PVC : 0.886 g Poids total du flux de référence : 409.55 g

Les taux de perte de matières premières utilisées chez BOSTIK pour la production des produits sont dépendants des différentes formulations et généralement compris entre 1 et 3 %. Les taux de perte de matières premières utilisées chez UGEPA pour la production des produits sont dépendants des différentes formulations et généralement compris entre 10 et 20 %. Lors de la mise en œuvre, les taux de perte pour les produits papier peints sont estimés à 18 % et le taux de perte pour les colles est estimé à 3 %.

Produits complémentaires pour la mise en œuvre :

A l'étape de mise en œuvre, la colle pour papier peint est mélangée avec de l'eau. La quantité d'eau nécessaire à cette étape est de 7000 g (7 litres) mélangés avec 250 g de produit pour couvrir 40 m² de support, soit 0.175 litres/m² d'eau pour la DVT (0.0175 l/UF) et il faut 6.25 g de colle pour la DVT (0.625 g/UF), quantités qui ne tiennent pas compte des pertes.

Source de la déclaration environnementale :

Analyse de cycle de vie d'un SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - dont le papier peint DUPLEX est fabriqué par UGEPA la colle est fabriquée par BOSTIK. Rapport méthodologique, juin 2010.

Ce rapport peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de BOSTIK S.A.

1.3 Caractéristiques techniques utiles non contenues dans la définition de l'unité fonctionnelle

Un SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - est concerné par l'étude.

Papier peint, Classement au feu :

- Rapport de classement du laboratoire central de la préfecture de police (LCPP) N° 108/08 du 5 mars 2008.
Classement : M1 en pose collée sur plaque de plâtre cartonnée.
- Rapport de classement de l'IFTH N° LYC-07-2859 L du 4 septembre 2007.
Classement : M1 en pose collée sur support type fibre ciment M0 non isolant.

2 Données d'Inventaire et autres données selon NF P 01-010 § 5 et commentaires relatifs aux effets environnementaux et sanitaires du produit selon NF P 01-010 § 4.7.2

Les données d'inventaire de cycle de vie qui sont présentées ci-après ont été calculées pour l'unité fonctionnelle définie en 1.1 et 1.2

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Conformément à la norme NF P 01-010, les résultats présentés ci-dessous se rapportent à l'unité fonctionnelle et sont donc ramenés à une annuité en prenant en compte une durée de vie typique (DVT) de 10 ans.

Seule la colonne « Total cycle de vie pour toute la DVT » présente les résultats sur la durée de vie globale du produit.

2.1 Consommations des ressources naturelles (NF P 01-010 § 5.1)

2.1.1 Consommation de ressources naturelles énergétiques et indicateurs énergétiques (NF P 01-010 § 5.1.1)

	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
Flux							Par annuité	Pour toute la DVT
Consommation de ressources naturelles énergétiques								
Bois	kg	0.0101		0	0		0.0101	0.101
Charbon	kg	0.00190		0	0		0.00191	0.0191
Lignite	kg	0.00128		0	0		0.00128	0.0128
Gaz naturel	kg	0.00756		0	0		0.00756	0.0756
Pétrole	kg	0.00194	0.000172	0	0	1.72 E-05	0.00213	0.0213
Uranium (u)	kg	5.43 E-07		0	0		5.43 E-07	5.43 E-06
Indicateurs énergétiques								
Energie Primaire Totale	MJ	0.917	0.00750	0	0		0.925	9.25
Energie Renouvelable	MJ	0.257		0	0		0.257	2.57
Energie Non Renouvelable	MJ	0.667	0.00750	0	0	0.000750	0.675	6.75
Energie procédé	MJ	0.638	0.00750	0	0	0.000750	0.646	6.46
Energie matière	MJ	0.279		0	0		0.279	2.79
Electricité	kWh	0.0363		0	0		0.0363	0.363

Commentaires relatifs à la consommation de ressources naturelles énergétiques et aux indicateurs énergétiques :

La principale ressource énergétique consommée est essentiellement du gaz naturel,

Cette ressource est utilisée pour la production de l'énergie consommée par le site ainsi que pour la production des matières premières.

Le bois est consommé pour la production du papier, principal constituant du papier peint, et des palettes.

Certification PEFC (N° BV-CDC-1837746) du 20/06/2008 et **FSC** (N° BV-COC-837746) du 20/06/2008 pour le site de MOREUIL d'UGEPA.

La consommation d'énergie primaire non renouvelable est imputable essentiellement à l'étape de production.

Les indicateurs énergétiques doivent être utilisés avec précaution car ils additionnent des énergies d'origine différente qui n'ont pas les mêmes impacts environnementaux (se référer de préférence aux flux élémentaires).

2.1.2 Consommation de ressources naturelles non énergétiques (NF P 01-010 § 5.1.2)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
Flux							Par annuité	Pour toute la DVT
Antimoine (Sb)	kg	8.63 E-15	0	0	0	0	8.63 E-15	8.63 E-14
Argent (Ag)	kg	9.80 E-11		0	0		9.80 E-11	9.80 E-10
Argile	kg	2.68 E-05		0	0		2.68 E-05	0.000268
Arsenic (As)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Bauxite (Al ₂ O ₃)	kg	1.03 E-05		0	0		1.03 E-05	0.000103
Bentonite	kg	1.24 E-06		0	0		1.24 E-06	1.24 E-05
Bismuth (Bi)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Bore (B)	kg	3.41 E-13	0	0	0	0	3.41 E-13	3.41 E-12
Cadmium (Cd)	kg	3.18 E-10	0	0	0	0	3.18 E-10	3.18 E-09
Calcaire	kg	0.00160		0	0		0.00160	0.0160
Carbonate de Sodium (Na ₂ CO ₃)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Chlorure de Potassium (KCl)	kg	3.87 E-05		0	0		3.87 E-05	0.000387
Chlorure de Sodium (NaCl)	kg	0.000521		0	0		0.000521	0.00521
Chrome (Cr)	kg	4.61 E-07		0	0		4.61 E-07	4.61 E-06
Cobalt (Co)	kg	6.87 E-13	0	0	0	0	6.87 E-13	6.87 E-12
Cuivre (Cu)	kg	6.57 E-07		0	0		6.57 E-07	6.57 E-06



Dolomie	kg	7.58 E-08		0	0		7.58 E-08	7.58 E-07
Etain (Sn)	kg	1.65 E-09	0	0	0	0	1.65 E-09	1.65 E-08
Feldspath	kg	1.11 E-08	0	0	0	0	1.11 E-08	1.11 E-07
Fer (Fe)	kg	5.94 E-05		0	0		5.95 E-05	0.000595
Fluorite (CaF2)	kg	6.42 E-08	0	0	0	0	6.42 E-08	6.42 E-07
Gravier	kg	0.000207		0	0		0.000207	0.00207
Lithium (Li)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Kaolin (Al2O3, 2SiO2, 2H2O)	kg	0.00140	0	0	0	0	0.00140	0.0140
Magnésium (Mg)	kg	8.06 E-08	0	0	0	0	8.06 E-08	8.06 E-07
Manganèse (Mn)	kg	4.19 E-08		0	0		4.19 E-08	4.19 E-07
Mercure (Hg)	kg	4.26 E-10	0	0	0	0	4.26 E-10	4.26 E-09
Molybdène (Mo)	kg	5.19 E-08	0	0	0	0	5.19 E-08	5.19 E-07
Nickel (Ni)	kg	1.34 E-06		0	0		1.34 E-06	1.34 E-05
Or (Au)	kg	3.75 E-11	0	0	0	0	3.75 E-11	3.75 E-10
Palladium (Pd)	kg	1.63 E-12	0	0	0	0	1.63 E-12	1.63 E-11
Platine (Pt)	kg	1.89 E-14	0	0	0	0	1.89 E-14	1.89 E-13
Plomb (Pb)	kg	3.89 E-09		0	0		3.89 E-09	3.89 E-08
Rhodium (Rh)	kg	7.18 E-15	0	0	0	0	7.18 E-15	7.18 E-14
Rutile (TiO2)	kg	1.07 E-13	0	0	0	0	1.07 E-13	1.07 E-12
Sable	kg	8.41 E-07	2.25 E-09	0	0		8.44 E-07	8.44 E-06
Silice (SiO2)	kg	3.13 E-06	0	0	0	0	3.13 E-06	3.13 E-05
Soufre (S)	kg	5.83 E-06		0	0		5.83 E-06	5.83 E-05
Sulfate de Baryum (BaSO4)	kg	9.40 E-06		0	0		9.41 E-06	9.41 E-05
Titane (Ti)	kg	3.27 E-10	0	0	0	0	3.27 E-10	3.27 E-09
Tungstène (W)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Vanadium (V)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Zinc (Zn)	kg	2.26 E-07		0	0		2.26 E-07	2.26 E-06
Zirconium (Zr)	kg	5.00 E-11	0	0	0	0	5.00 E-11	5.00 E-10
Matières premières végétales non spécifiées avant	kg	0.000294	0	0	0	0	0.000294	0.00294
Matières premières animales non spécifiées avant	kg	0	0	0	0	0	0	0
Produits intermédiaires non remontés (total)	kg	8.95 E-05	1.29 E-07	0	0		8.96 E-05	0.000896

Commentaires relatifs à la consommation de ressources naturelles non énergétiques :

Les principales ressources non énergétiques consommées sont :

- Le calcaire et,
- Le kaolin.

La norme NF P01-010 a fixé le seuil de coupure à 98% selon le paragraphe 4.5.1 de la norme.

Dans le cadre de cette déclaration, les produits non remontés représentent 0.24 % du total des entrants. La règle de coupure à 98% est donc respectée. La raison de non prise en compte de ces flux est liée à l'absence de données.

Les flux non remontés dans l'inventaire du cycle de vie ne correspondent pas à des substances classées selon l'arrêté du 20 avril 1994 (l'arrêté du 20 avril 1994 reprend les directives 67-548/CEE et 92-32/CEE relatives à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances).

La classification, l'étiquetage et l'emballage des produits vendus par BOSTIK sont conformes à la directive 67-548 et à la directive 99-45 et à leurs amendements. Toutes les informations réglementaires concernant les produits vendus par BOSTIK sont contenus dans les Fiches de Données de Sécurité.

2.1.3 Consommation d'eau (prélèvements) (NF P 01-010 § 5.1.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Eau : Lac	litre	0.000512	0	0	0	0	0.000512	0.00512
Eau : Mer	litre	0.000255		0	0		0.000255	0.00255
Eau : Nappe Phréatique	litre	0.00146		0	0		0.00146	0.0146
Eau : Origine non Spécifiée	litre	0.112	0.000712	0	0		0.113	1.13
Eau: Rivière	litre	0.198		0	0		0.198	1.98
Eau Potable (réseau)	litre	0.0167		0.0175	0		0.0342	0.342
Eau Consommée (total)	litre	0.329	0.000712	0.0175	0		0.347	3.47

Commentaires relatifs à la consommation d'eau (prélèvements) :

La consommation d'eau pour l'étape de production du produit, des matières premières et des emballages, d'une part et la consommation d'eau pour l'étape de mise en œuvre du produit d'autre part, représente respectivement 94.7 % et 5.0 % de la consommation d'eau totale durant le cycle de vie du produit.

2.1.4 Consommation d'énergie et de matière récupérées (NF P 01-010 § 5.1.4)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
R - Energie Récupérée	MJ	0.000499	0	0	0	0	0.000499	0.00499
R - Matière Récupérée : Total	kg	0.0132		0	0		0.0132	0.132
R - Matière Récupérée : Acier	kg	4.66 E-05	1.42 E-07	0	0		4.68 E-05	0.000468
R - Matière Récupérée : Aluminium	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Métal (non spécifié)	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Papier-Carton	kg	0.0102	0	0	0	0	0.0102	0.102
R - Matière Récupérée : Plastique	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Calcin	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Biomasse	kg	0.00295	0	0	0	0	0.00295	0.0295
R - Matière Récupérée: Minérale	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Non spécifiée	kg	0	0	0	0	0	0	0

Commentaires relatifs à la consommation d'énergie et de matière récupérées :

La fabrication du papier, utilisé pour la confection des papiers peints, se fait essentiellement à partir de papier et de bois recyclé.

2.2 Emissions dans l'air, l'eau et le sol (NF P 01-010 § 5.2)

2.2.1 Emissions dans l'air (NF P 01-010 § 5.2.1)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
A - Hydrocarbures (non spécifiés)	g	0.00847		0	0		0.00847	0.0847
A - Hydrocarbures (non spécifiés, excepté méthane)	g	0.0258	0.00195	0	0	0.000195	0.0280	0.280
A - HAP (non spécifiés)	g	3.77 E-06		0	0		3.77 E-06	3.77 E-05
A - Méthane (CH4)	g	0.0556	0.000768	0	0	7.68 E-05	0.0564	0.564
A - Composés organiques volatils (ex : acétone, acétate,...)	g	0.000144	0	0	0	0	0.000144	0.00144
A - Dioxyde de Carbone (CO2 fossil)	g	27.8	0.561	0	0	0.0561	28.4	284
A - Dioxyde de Carbone (CO2 biomass)	g	0.480	0	0	0	0	0.480	4.80
A - Monoxyde de Carbone (CO)	g	0.0523	0.00147	0	0	0.000147	0.0539	0.539
A - Oxydes d'Azote (NOx en NO2)	g	0.0536	0.00663	0	0	0.000663	0.0609	0.609
A - Protoxyde d'Azote (N2O)	g	0.00129	7.20 E-05	0	0	7.20 E-06	0.00137	0.0137
A - Ammoniaque (NH3)	g	0.00276		0	0		0.00276	0.0276
A - Poussières (non spécifiées)	g	0.00883	0.000383	0	0	3.83 E-05	0.00925	0.0925
A - Oxydes de Soufre (SOx en SO2)	g	0.0527	0.000250	0	0		0.0529	0.529
A - Hydrogène Sulfureux (H2S)	g	0.000138		0	0		0.000138	0.00138
A - Acide Cyanhydrique (HCN)	g	5.24 E-07		0	0		5.24 E-07	5.24 E-06
A - Acide phosphorique	g	0	0	0	0	0	0	0
A - Composés chlorés organiques (en Cl)	g	4.35 E-06		0	0		4.35 E-06	4.35 E-05
A - Acide Chlorhydrique (HCl)	g	0.00173		0	0		0.00174	0.0174
A - Composés chlorés inorganiques (en Cl)	g	1.41 E-05		0	0		1.41 E-05	0.000141
A - Composés chlorés non spécifiés (en Cl)	g	2.38 E-06		0	0		2.38 E-06	2.38 E-05
A - Composés fluorés organiques (en F)	g	4.04 E-07	3.50 E-08	0	0	3.50 E-09	4.43 E-07	4.43 E-06
A - Composés fluorés inorganiques (en F)	g	6.71 E-05		0	0		6.71 E-05	0.000671
A - Composés halogénés (non spécifiés)	g	9.56 E-06		0	0		9.56 E-06	9.56 E-05
A - Composés fluorés non spécifiés (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
A - Métaux (non spécifiés)	g	0.000811		0	0		0.000811	0.00811
A - Antimoine et ses composés (en Sb)	g	1.06 E-06		0	0		1.06 E-06	1.06 E-05

A - Arsenic et ses composés (en As)	g	1.15 E-06	2.90 E-09	0	0		1.15 E-06	1.15 E-05
A - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	1.05 E-06	1.44 E-08	0	0	1.44 E-09	1.06 E-06	1.06 E-05
A - Chrome et ses composés (en Cr)	g	1.46 E-06	3.88 E-09	0	0		1.47 E-06	1.47 E-05
A - Cobalt et ses composés (en Co)	g	9.23 E-07	6.85 E-09	0	0		9.31 E-07	9.31 E-06
A - Cuivre et ses composés (en Cu)	g	2.42 E-06	1.01 E-08	0	0		2.43 E-06	2.43 E-05
A - Etain et ses composés (en Sn)	g	7.69 E-08		0	0		7.69 E-08	7.69 E-07
A - Manganèse et ses composés (en Mn)	g	2.28 E-06		0	0		2.28 E-06	2.28 E-05
A - Mercure et ses composés (en Hg)	g	9.93 E-07		0	0		9.93 E-07	9.93 E-06
A - Nickel et ses composés (en Ni)	g	1.25 E-05	1.29 E-07	0	0	1.29 E-08	1.27 E-05	0.000127
A - Plomb et ses composés (en Pb)	g	4.69 E-06	4.78 E-08	0	0	4.78 E-09	4.74 E-06	4.74 E-05
A - Sélénium et ses composés (en Se)	g	8.68 E-07	2.94 E-09	0	0		8.71 E-07	8.71 E-06
A - Tellure et ses composés (en Te)	g	0	0	0	0	0	0	0
A - Zinc et ses composés (en Zn)	g	4.97 E-05	2.16 E-05	0	0	2.16 E-06	7.35 E-05	0.000735
A - Vanadium et ses composés (en V)	g	2.64 E-05	5.13 E-07	0	0	5.13 E-08	2.70 E-05	0.000270
A - Silicium et ses composés (en Si)	g	0.00123		0	0		0.00123	0.0123

NOTE : Concernant les émissions radioactives, ce tableau devra être complété dès que la transposition de la directive européenne Euratom sur les émissions radioactives sera publiée.

Commentaires relatifs aux émissions dans l'air :

Les émissions dans l'air les plus importantes sont les suivantes :

Dioxyde de carbone (CO₂)

Les 284 g de CO₂ sont principalement émis lors de la phase production (97.8 %) et de la phase transport (2.0 %).

L'étape de production prend en compte l'extraction, la production et le transport des matières premières et leurs emballages, la production des énergies consommées sur le site, la fabrication des différents produits entrant dans le produit final et leur conditionnement.

Oxydes d'azote (NO_x)

Les 0.609 g de NO_x sont principalement émis lors de la phase production (88.0 %) et de la phase transport (10.9 %).

Viennent ensuite les émissions de méthane, d'oxydes de soufre, de monoxyde de carbone, de poussières,...

2.2 Emissions dans l'eau (NF P 01-010 § 5.2.2)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
Flux							Par annuité	Pour toute la DVT
E - DCO (Demande Chimique en Oxygène)	g	0.0413		0	0		0.0414	0.414
E - DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène)	g	0.00478		0	0		0.00478	0.0478
E - Matière en Suspension (MES)	g	0.0174		0	0		0.0174	0.174
E - Cyanure (CN-)	g	3.11 E-06	3.69 E-08	0	0	3.68 E-09	3.15 E-06	3.15 E-05
E - AOX (Halogènes des composés organiques adsorbables)	g	4.50 E-06	3.58 E-08	0	0		4.54 E-06	4.54 E-05
E - Hydrocarbures (non spécifiés)	g	0.00954	0.000260	0	0	2.60 E-05	0.00983	0.0983
E - Composés azotés (en N)	g	0.00891	2.37 E-05	0	0		0.00894	0.0894
E - Composés phosphorés (en P)	g	0.000770		0	0		0.000770	0.00770
E - Composés fluorés organiques (en F)	g	0.00165		0	0		0.00165	0.0165
E - Composés fluorés inorganiques (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
E - Composés fluorés non spécifiés (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
E - Composés chlorés organiques (en Cl)	g	5.39 E-06		0	0		5.39 E-06	5.39 E-05
E - Composés chlorés inorganiques (en Cl)	g	0.145	0.00873	0	0	0.000873	0.155	1.55
E - Composés chlorés non spécifiés (en Cl)	g	0.000259		0	0		0.000259	0.00259
E - HAP (non spécifiés)	g	1.44 E-06	2.20 E-07	0	0	2.20 E-08	1.68 E-06	1.68 E-05
E - Métaux (non spécifiés)	g	0.00316	0.000146	0	0	1.46 E-05	0.00332	0.0332
E - Aluminium et ses composés (en Al)	g	0.00147		0	0		0.00147	0.0147
E - Arsenic et ses composés (en As)	g	1.54 E-06	7.11 E-09	0	0		1.55 E-06	1.55 E-05
E - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	3.71 E-07	1.19 E-08	0	0	1.18 E-09	3.84 E-07	3.84 E-06
E - Chrome et ses composés (en Cr)	g	1.10 E-05	4.16 E-08	0	0		1.10 E-05	0.000110
E - Cuivre et ses composés (en Cu)	g	4.74 E-06	2.41 E-08	0	0		4.77 E-06	4.77 E-05
E - Etain et ses composés (en Sn)	g	8.45 E-08		0	0		8.45 E-08	8.45 E-07
E - Fer et ses composés (en Fe)	g	0.00568		0	0		0.00568	0.0568
E - Mercure et ses composés (en Hg)	g	4.30 E-07		0	0		4.30 E-07	4.30 E-06
E - Nickel et ses composés (en Ni)	g	1.29 E-05	4.10 E-08	0	0		1.29 E-05	0.000129
E - Plomb et ses composés (en Pb)	g	1.35 E-05		0	0		1.35 E-05	0.000135
E - Zinc et ses composés (en Zn)	g	4.94 E-05	7.17 E-08	0	0		4.95 E-05	0.000495
E - Eau rejetée	Litre	0.292		0	0		0.292	2.92

Commentaires sur les émissions dans l'eau :

Les rejets comptabilisés proviennent essentiellement de la phase de production.

Parmi ces émissions dans l'eau, les flux qui vont contribuer le plus à la pollution de l'eau sont les émissions de composés chlorés inorganiques.

2.2.3 Emissions dans le sol (NF P 01-010 § 5.2.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
S - Arsenic et ses composés (en As)	g	4.66 E-08		0	0		4.66 E-08	4.66 E-07
S - Biocides a	g	0	0	0	0	0	0	0
S - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	7.45 E-08		0	0		7.45 E-08	7.45 E-07
S - Chrome et ses composés (en Cr)	g	6.57 E-07		0	0		6.57 E-07	6.57 E-06
S - Cuivre et ses composés (en Cu)	g	5.08 E-06		0	0		5.08 E-06	5.08 E-05
S - Etain et ses composés (en Sn)	g	1.42 E-10	0	0	0	0	1.42 E-10	1.42 E-09
S - Fer et ses composés (en Fe)	g	0.000248		0	0		0.000248	0.00248
S - Plomb et ses composés (en Pb)	g	7.61 E-07		0	0		7.61 E-07	7.61 E-06
S - Mercure et ses composés (en Hg)	g	5.93 E-08		0	0		5.93 E-08	5.93 E-07
S - Nickel et ses composés (en Ni)	g	1.02 E-06		0	0		1.02 E-06	1.02 E-05
S - Zinc et ses composés (en Zn)	g	4.88 E-05		0	0		4.88 E-05	0.000488
S - Métaux lourds (non spécifiés)	g	0	0	0	0	0	0	0

Commentaires sur les émissions dans le sol :

Le cycle de vie du SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - génère peu de rejet dans le sol. On relève principalement l'élément suivant :

- Fer.

A l'étape de production, les émissions ont lieu lors de la fabrication des matières premières. Il n'y a aucune émission directe dans le sol lors de la fabrication chez UGEPA et BOSTIK des différents produits constituant le système.

2.3 Production de déchets (NF P 01-010 § 5.3)

2.3.1 Déchets valorisés (NF P 01-010 § 5.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
Flux							Par annuité	Pour toute la DVT
D - Energie Récupérée	MJ	0.000171	0	0	0	0	0.000171	0.00171
D - Matière Récupérée : Total	kg	0.000430		0.00245	0		0.00288	0.0288
D - Matière Récupérée : Acier	kg	2.07 E-05		0	0		2.07 E-05	0.000207
D - Matière Récupérée : Aluminium	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée : Métal (non spécifié)	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée : Papier-Carton	kg	0.000163	0	0.000760	0	0	0.000923	0.00923
D - Matière Récupérée : Plastique	kg	3.36 E-07	0	0.000109	0	0	0.000109	0.00109
D - Matière Récupérée: Calcin	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée: Biomasse	kg	7.47 E-05	0	0.00158	0	0	0.00166	0.0166
D - Matière Récupérée: Minérale	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée: Non spécifiée	kg	0.000172		0	0		0.000172	0.00172

2.3.2 Déchets éliminés (NF P 01-010 § 5.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
Flux							Par annuité	Pour toute la DVT
Déchets dangereux	kg	0.000218	2.27 E-07	0	0		0.000218	0.00218
Déchets non dangereux	kg	0.000434		0	0		0.000434	0.00434
Déchets inertes	kg	0.00105		0	0		0.00105	0.0105
Déchets radioactifs	kg	2.76 E-06	1.20 E-07	0	0	1.19 E-08	2.89 E-06	2.89 E-05



Commentaires relatifs à la production et aux modalités de gestion des déchets

En dehors de la fin de vie du produit, la principale étape génératrice de déchets est celle de production. Les principaux déchets générés sont les déchets inertes.

Les déchets valorisés sont produits à 14.9 % à l'étape de production, à 85.1 % à l'étape de mise en œuvre. Ils correspondent à certains emballages en papier et plastiques qui sont recyclés et aux palettes bois qui sont recyclées ou réutilisées.

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -, une fois sec, est un produit inerte. Ainsi, en fin de vie de l'ouvrage, il est mis en décharge agréée en fonction de la classe de son support, classe II ou III. En règle générale, le support est en béton, dans ce cas, le système est mis en décharge de classe III. Cependant, dans cette fiche le scénario choisi est le plus défavorable en termes d'impacts potentiels sur l'environnement ; c'est-à-dire la mise en décharge de classe II.

3 Impacts environnementaux représentatifs des produits de construction selon NF P 01-010 § 6

Tous ces impacts sont renseignés ou calculés conformément aux indications du § 6.1 de la norme NF P01-010, à partir des données du § 2 et pour l'unité fonctionnelle de référence par annuité définie au § 1.1 et 1.2 de la présente déclaration, ainsi que pour l'unité fonctionnelle rapportée à toute la DVT (Durée de Vie Typique).

N°	Impact environnemental	Valeur de l'indicateur pour l'unité fonctionnelle		Valeur de l'indicateur pour toute la DVT	
1	Consommation de ressources énergétiques				
	Energie primaire totale	0.925	MJ/UF	9.25	MJ
	Energie renouvelable	0.257	MJ/UF	2.57	MJ
	Energie non renouvelable	0.675	MJ/UF	6.75	MJ
2	Epuisement de ressources (ADP)	0.000218	kg éq. antimoine (Sb)/UF	0.00218	kg éq. antimoine (Sb)
3	Consommation d'eau totale	0.347	litre/UF	3.47	litre
4	Déchets solides				
	Déchets valorisés (total)	0.00288	kg/UF	0.0288	kg
	Déchets éliminés :				
	Déchets dangereux	0.000218	kg/UF	0.00218	kg
	Déchets non dangereux	0.000434	kg/UF	0.00434	kg
	Déchets inertes	0.00105	kg/UF	0.0105	kg
	Déchets radioactifs	2.89 E-06	kg/UF	2.89 E-05	kg
5	Changement climatique	0.0300	kg éq. CO ₂ /UF	0.300	kg éq. CO ₂
6	Acidification atmosphérique	0.000102	kg éq. SO ₂ /UF	0.00102	kg éq. SO ₂
7	Pollution de l'air	1.81	m ³ /UF	18.1	m ³
8	Pollution de l'eau	0.0103	m ³ /UF	0.103	m ³
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	0	kg CFC éq. R11/UF	0	kg CFC éq. R11
10	Formation d'ozone photochimique	1.46 E-05	kg éq. éthylène/UF	0.000146	kg éq. éthylène
11	Eutrophisation	0.00248	g éq. PO ₄₃ -/UF	0.02	g éq. PO ₄₃ -

4 Contribution du produit à l'évaluation des risques sanitaires et de la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments selon NF P 01-010 § 7

Contribution du produit		Paragraphe concerné	Expression (Valeur de mesures, calculs...)
A l'évaluation des risques sanitaires	Qualité sanitaire des espaces intérieurs	§ 4.1.1	Aucun essai concernant la qualité sanitaire des espaces intérieurs n'a été réalisé.
	Qualité sanitaire de l'eau	§ 4.1.2	Sans objet car ce produit n'est pas destiné à véhiculer de l'eau.
A la qualité de la vie	Confort hygrothermique	§ 4.2.1	Ce produit ne revendique aucune performance concernant le confort hygrothermique.
	Confort acoustique	§ 4.2.2	Ce produit ne revendique aucune performance acoustique.
	Confort visuel	§ 4.2.3	Aucun essai concernant le confort visuel n'a été réalisé.
	Confort olfactif	§ 4.2.4	Aucun essai d'émission d'odeur n'a été réalisé.

4.1 Informations utiles à l'évaluation des risques sanitaires (NF P 01-010 § 7.2)

La norme NF P 01-010 définit des informations quantitatives et qualitatives sur les substances qui peuvent avoir des effets sur la santé. Ces effets sont considérés aux étapes de mise en œuvre et de vie en œuvre du produit. Ils sont évalués en fonction des types de substances entrant dans la composition ou émises par le produit de construction et de leur classement dans les réglementations sur les substances dangereuses.

Les informations fournies ci-après ont été renseignées à partir des données fournies par BOSTIK et UGEPA et des normes en vigueur.

4.1.1 Contribution à la qualité sanitaire des espaces intérieurs (NF P 01-010 § 7.2.1)

4.1.1.1 Emissions de C.O.V. :

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - est constitué de produits essentiellement à base de produits d'origine naturelle. Après durcissement, le système constitue un complexe de matériau solide.

Ce système n'a pas fait l'objet de mesures quantitatives de Composés Organiques Volatils (C.O.V).

4.1.1.2 Aptitude du produit à favoriser la croissance fongique & bactérienne :

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - n'a pas fait l'objet de mesures quantitatives concernant le développement de micro-organismes.

4.1.1.3 Autres informations contribuant à la qualité sanitaire des espaces intérieurs :

Aucuns essais complémentaires concernant la qualité sanitaire des espaces intérieurs n'a été réalisé.

4.1.2 Contribution à la qualité sanitaire de l'eau (NF P 01-010 § 7.2.2)

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - n'est pas utilisé pour véhiculer de l'eau.

4.2 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments (NF P 01-010 § 7.3)

4.2.1 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.1)

Sans objet pour le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -.

4.2.2 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.2)

Sans objet pour le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -.

4.2.3 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.3)

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - présente une diversité de couleurs permettant un rendu adapté au goût de l'utilisateur et de coordonner les tons du revêtement aux couleurs des autres éléments de l'ouvrage.

Résistance à la lumière : indice 4 (satisfaisante) selon norme NF EN 233. Essai réalisé en interne.

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - n'a pas fait l'objet de mesures quantitatives complémentaires concernant le confort visuel.

4.2.4 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.4)

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - n'a pas fait l'objet de mesures quantitatives concernant le confort olfactif.

5 Autres contributions du produit notamment par rapport à des préoccupations d'écogestion du bâtiment, d'économie et de politique environnementale globale

5.1 Ecogestion du bâtiment

Sans objet pour le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -.

5.1.1 Gestion de l'énergie

Sans objet pour le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -.

5.1.2 Gestion de l'eau

Sans objet pour le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -.

5.1.3 Entretien et maintenance

La durée de vie des produits constituant le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - est estimée à 10 ans. Nous retenons pour nos produits une DVT de 10 ans.

ENTRETIEN :

Ce SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - ne nécessite pas d'entretien.

5.2 Préoccupation économique

Sans objet pour le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -.

5.3 Politique environnementale globale

5.3.1 Ressources naturelles

Sans objet pour le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -.

5.3.2 Emissions dans l'air et dans l'eau

Après séchage, le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - ne donne pas d'émission dans l'air.

5.3.3 Déchets

La durée de stockage de la COLLE PAPIER PEINT est garantie 24 mois si les produits sont conservés dans leur emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité, avant leur utilisation.

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT -, une fois sec, est un produit inerte. Ainsi, en fin de vie de l'ouvrage, il est mis en décharge agréée en fonction de la classe de son support, classe II ou III. En règle générale, le support est en béton, dans ce cas, le système est mis en décharge de classe III. Cependant, dans cette fiche le scénario choisi est le plus défavorable en termes d'impacts potentiels sur l'environnement ; c'est-à-dire la mise en décharge de classe II.

6 Annexe : Caractérisation des données pour le calcul de l'Inventaire de Cycle de Vie (ICV)

Cette annexe est issue du rapport d'accompagnement de la déclaration (cf. Introduction).

6.1 Définition du système d'ACV (Analyse de Cycle de Vie)

Les flux et les indicateurs d'impacts identifiés comme importants et pour lesquels les résultats ont été plus précisément analysés sont les suivants :

- **Indicateurs énergétiques** (conformément au §5.1.1 de la norme NF P 01 010) :
 - ✓ énergie procédé,
 - ✓ énergie matière,
 - ✓ électricité.
- **Consommations de ressources** (conformément au §5.1.1 et 2 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ consommation de ressources énergétiques,
 - ✓ consommation de ressources non énergétiques (e.g. matières premières issues des carrières).
- **Emissions atmosphériques** (conformément au §5.2.1 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ émissions de dioxyde de carbone fossile (CO₂ fossile),
 - ✓ émissions d'oxydes d'azote (NO_x),
 - ✓ émissions d'oxydes de soufre (SO_x),
 - ✓ émissions de composés organiques volatils (COV).
- **Emissions aqueuses** (conformément au §5.2.2 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ DCO (Demande Chimique en Oxygène).
- **Production de déchets solides** (conformément au §5.3 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ déchets totaux,
 - ✓ déchets valorisés,
 - ✓ déchets dangereux,
 - ✓ déchets non dangereux,
 - ✓ déchets inertes.

6.1.1 Etapes et flux inclus

1. Production :

Cette étape prend en compte l'extraction, la production et le transport des matières premières et leurs emballages, la production et le transport des emballages des produits finis et la production des énergies consommées sur le site.

2. Distribution :

Cette étape modélise le transport des différents produits des sites de production, au chantier. Elle prend en compte, également, l'extraction et le raffinage du pétrole pour le carburant consommé lors du transport.

3. Mise en œuvre :

La modélisation de l'étape de mise en œuvre prend en compte :

- la consommation d'eau,
- la consommation d'électricité.

La fin de vie des emballages utilisés pour le conditionnement du produit est comptabilisée dans cette étape.

Il prend également en compte les pertes sur le chantier.

4. Vie en œuvre :

Le SYSTEME DECORATIF MURAL - PAPIER PEINT DUPLEX – COLLE PAPIER PEINT - ne nécessite pas d'entretien.

5. Fin de vie :

La modélisation de l'étape de la fin de vie prend en compte :

- le transport des déchets depuis leur lieu de vie en œuvre jusqu'à leur lieu de fin de vie,
- la mise en décharge des déchets.

6.1.2 Flux omis

La norme NF P01-010 permet d'omettre des frontières du système les flux suivants :

l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des ateliers,
le département administratif,
le transport des employés,
la fabrication de l'outil de production et des systèmes de transport (machines, camions, etc....).

6.1.3 Règle de délimitation des frontières

La norme NF P01-010 a fixé le seuil de coupure à 98% selon le paragraphe 4.5.1 de la norme.

Dans le cadre de cette déclaration, les produits non remontés représentent 0.22 % du total des entrants. La règle de coupure à 98% est donc respectée.

Les flux non remontés ne sont pas des substances classées selon l'arrêté du 20 avril 1994.

La raison de non prise en compte de ces flux est liée à l'absence de données.

6.2 Sources de données

6.2.1 Caractérisation des données principales

Fabrication

Produit COLLE PAPIER PEINT :

Année : 2006.

Représentativité géographique : FRANCE site d'AVELIN (NORD).

Représentativité technologique : les données utilisées correspondent aux technologies standards employées pour la production des adhésifs mentionnés (mortier colle,..).

Source : BOSTIK.

Produit PAPIER PEINT DUPLEX:

Année : 2008.

Représentativité géographique : FRANCE site de MOREUIL (SOMME).

Représentativité technologique : les données utilisées correspondent aux technologies standards employées pour la production des papiers peints.

Source : UGEPA.

Transport

Année : 2008

Représentativité géographique : EUROPE.

Représentativité technologique : représentatif du secteur transport en France et conforme à la norme NF P01-010.

Source : BOSTIK et la norme NF P 01-010 pour la modélisation.

Mise en œuvre

Année : 2008.

Zone géographique : France.

Source : BOSTIK et UGEPA.

Fin de vie

Année : 2008.

Zone géographique : France.

Source : BOSTIK et UGEPA.

6.2.2 Données énergétiques

A renseigner si les données utilisées sont différentes de celles qui figurent dans le fascicule de document AFNOR FD P 01-015.

Sans objet.

6.2.3 Données non-ICV

Complétées par BOSTIK et UGEPA.

6.3 Traçabilité

L'inventaire de cycle de vie a été réalisé en 2010 et l'agrégation des données relève de calculs issus du logiciel TEAMTM version 4.0.

L'origine des données est détaillée dans le rapport d'accompagnement.